

IRSES

**BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR
INFORMATIQUE ET RÉSEAUX POUR L'INDUSTRIE
ET LES SERVICES TECHNIQUES**

SESSION 2004

Épreuve E.4

Étude d'un système informatisé

Durée : 6h 00 Coefficient 5

"Calculatrice autorisée (conformément à la circulaire n°99-186 du 16 novembre 1999)."

Aucun document autorisé.

Ce document comprend 39 pages composées de :

Sujet	: pages 1 à 16	sur papier rose
Annexes	: pages 1 à 10	sur papier vert
Document réponse	: pages 1 à 13	sur papier blanc

à rendre obligatoirement (même vierge).

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il soit complet.

BTS INFORMATIQUE ET RESEAUX

POUR L'INDUSTRIE ET LES SERVICES TECHNIQUES

Session 2004

Epreuve E.4

Etude d'un Système Informatisé

Traitement de pièces en ABS par galvanoplastie

Sujet

Durée : 6h00

Coefficient 5

"Calculatrice autorisée (conformément à la circulaire n° 99-186 du 16 novembre 1999)."

Aucun document autorisé.

Ce document comprend 39 pages composées de :

Sujet	: pages 1 à 16	sur papier rose
Annexes	: pages 1 à 10	sur papier vert
Document réponse	: pages 1 à 13	sur papier blanc
à rendre obligatoirement (même vierge) .		

Toutes les réponses sont à fournir sur le livret « Document Réponse » à l'exclusion de tout autre support.

Les réponses doivent être exclusivement fournies dans les emplacements prévus à cet effet. Si nécessaire le candidat a la possibilité de rectifier ses réponses sur la page non imprimée en regard.

On ne justifiera une réponse que si le document le demande.

Temps conseillés et barèmes indicatifs:

Lecture du sujet :	30 minutes.	
B) Analyse du système :	60 minutes.	20 points
C) Communication Bus CAN :	60 minutes.	20 points
D) Système temps réel :	60 minutes.	20 points
E) Programmation :	60 minutes.	20 points
F) Communication et réseau :	60 minutes.	20 points
Relecture :	30 minutes.	